



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

26 JANVIER : LES RAISONS DE LA COLÈRE !

De nombreuses manifestations ont eu lieu ce mardi 26 janvier contre les conséquences des mesures d'austérité dans les trois versants de la fonction publique.

Les services publics et ses agents sont considérés comme des « dépenses publiques » à supprimer, alors qu'ils sont indispensables pour l'économie et le bien commun, et que leur travail, comme tout travail, est créateur de richesses.

Quelques chiffres éloquentes :

- La valeur du point d'indice (conditionnant le calcul de tous les traitements des fonctionnaires) a perdu **6,9%** depuis juillet 2010.
- La part du Produit Intérieur Brut dédiée aux traitements des fonctionnaires (salaires, primes et pensions) a perdu **0,5 point**, soit - **10 milliards d'euros**.
- Il y a **25 ans**, le salaire minimum des fonctionnaires correspondait au **SMIC +6%**, en **2016**, il ne correspond plus qu'au **SMIC + 1%**.

Il y a **25 ans**, le recrutement en Catégorie A correspondait au **SMIC +70%** et en **2016**, il ne correspond plus qu'au **SMIC + 10%**.

Aujourd'hui : l'évolution de carrière d'un agent en catégorie C ne lui fait gagner que 25 euros net mensuel de plus que son salaire d'embauche.

- **5%** d'augmentation du point d'indice représenterait **1,5 milliards** d'euros de rentrées supplémentaires pour la Sécurité Sociale (retraite et maladie)
- le CICE 2016 coûtera à l'état 33 milliards d'euros (donnés au patronat) : avec cette somme 700 000 fonctionnaires auraient pu être recrutés.

Les choix des différents gouvernements de stigmatiser les fonctionnaires pour une société du « tout privé » entraînent des inégalités d'accès à la santé, à l'éducation, aux services communaux... , et aux biens communs qui se réduisent irréversiblement.

Dans la fonction publique hospitalière, la nouvelle loi « santé », adossée au plan triennal d'économies de 3 milliards d'euros, ne fait que renforcer cette logique et va entraîner, de fait, la fermeture de milliers de lits dans les hôpitaux.

L'engagement des fonctionnaires hospitaliers n'est plus à démontrer, il est temps que le gouvernement réponde à leurs attentes concernant leur pouvoir d'achat, leurs conditions de travail, en leur assurant notamment la prise de leurs repos et des jours RTT dûs, et leur attribue les moyens nécessaires pour exercer leurs missions au service de leurs concitoyens.

Montreuil, le 27 janvier 2016